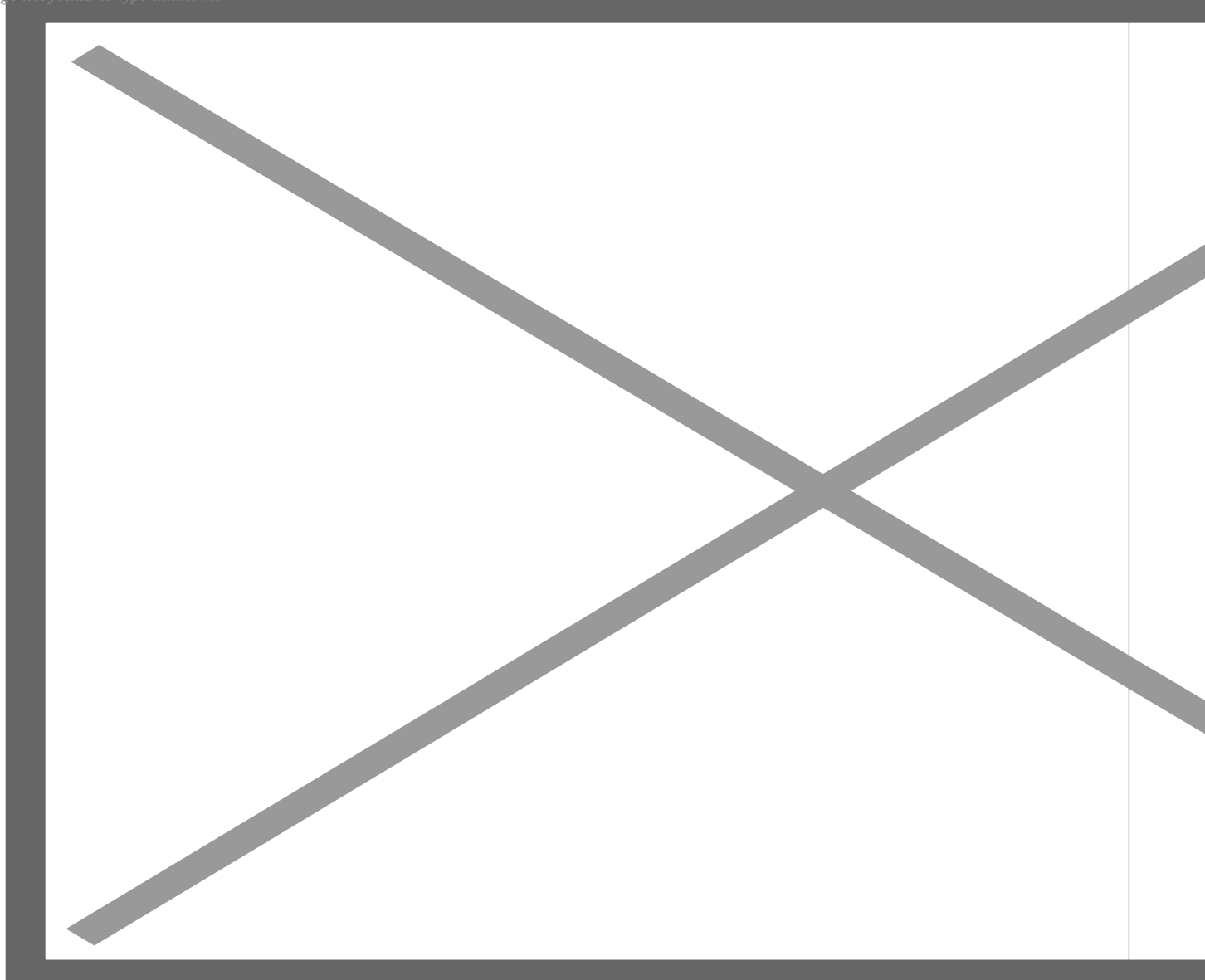


Chili : Plus de mille amendements présentés au projet constitutionnel

Image not found or type unknown



La Havane, 20 juillet, (RHC)- Le Conseil Constitutionnel du Chili doit analyser à partir d'aujourd'hui plus d'un millier d'amendements au projet de la nouvelle constitution du pays, qui ont été présentés par les partis politiques membres de cet organe.

Selon le calendrier établi, le processus de discussion s'achèvera le 31 juillet et les propositions seront soumises au vote pour décider si elles seront incorporées au texte à partir du 1er août.

Le projet initial a été élaboré par un groupe d'experts nommés à parts égales par le Sénat et la Chambre des députés, qui ont dû respecter une série de limites et travaillé sous la tutelle d'un comité technique de recevabilité.

L'entière responsabilité de la rédaction finale de la Grande Charte incombe au Conseil constitutionnel, où le parti républicain extrémiste et la coalition de droite Chile Vamos disposent d'une majorité absolue, qui peut imposer ses critères sans aucun obstacle.

Une bonne partie des amendements présentés proviennent de ce secteur et plusieurs d'entre eux sont considérés comme un pas en arrière pour les droits et garanties humains, économiques, sociaux et culturels de la population.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/328991-chili-plus-de-mille-amendements-presentes-au-projet-constitutionnel>



Radio Habana Cuba